



GLOBAL COMPACT DES NATIONS UNIES

Communication sur le progrès 2022 (IKOS CONSULTING)

TABLE DES MATIÈRES

1. LETTRE DE RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES	3
2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE IKOS.....	4
2.1 NOTRE VOCATION	4
2.2 NOTRE POSITIONNEMENT	5
2.3 NOS VALEURS	5
3. PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT ET DEMARCHE RSE D'IKOS	7
3.1 DROITS DE L'HOMME.....	8
3.1.1 La diversité.....	9
3.1.2 L'insertion professionnelle.....	9
L'insertion des personnes handicapées	9
L'insertion des seniors.....	10
L'insertion des jeunes.....	10
3.2 NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL.....	11
3.2.1 Notre politique d'emploi.....	11
3.2.2 L'intégration de nos salariés.....	11
3.2.3 Le développement des compétences et des connaissances.....	12
3.2.3.1 Le système de la gestion de la connaissance	12
3.2.3.2 Le système de la gestion des formations	16
3.2.3.2.1 IKOS ACADEMY	16
3.2.3.2.2 Focus sur le format Masterclass	16
3.2.3.2.3 Focus sur la gestion du fond documentaire	16
3.2.3.2.4 Focus sur la formation en ligne	16
3.2.3.3 Chiffres clés.....	17
3.2.4 La gestion des carrières.....	17
3.2.5 La gestion de la santé et de la sécurité.....	18
3.2.6 Le bien-être au travail	20
3.3 ENVIRONNEMENT	21
3.3.1 Déplacements.....	21
3.3.2 Papier et impressions.....	22
3.3.3. Réduction énergétique	23
3.3.4 Fresque du climat	23
3.3 PERFORMANCE ECONOMIQUE ET ETHIQUE	23
3.4 COMMUNICATION ET SENSIBILISATION RSE.....	23

3.5 AMELIORATION CONTINUE24

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Une position de leader reconnue4
 Figure 2 : Domaines de compétences IKOS (Ferroviaire & énergie).....5
 Figure 3 : Politique RSE IKOS7
 Figure 4 : Exemple de partenariat école avec l'ICAM.....11
 Figure 5 : Extrait du site IKOS KMS 13
 Figure 6 : Extrait du portail SINAPSE..... 14
 Figure 7 : Conférence technique sur la validation mécanique de structures par calcul..... 15
 Figure 8 : Présentation d'IKOS ACADEMY 16
 Figure 9 : Architecture pour le contenu de la bibliothèque IKOS..... 17
 Figure 10 : Certificat BREEAM Bâtiment IKOS CONSULTING 22

1. LETTRE DE RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES



Innovation&Technologies

IKOS CONSULTING
M. CHELLY Serge
155 rue Anatole France
92300 Levallois-Perret

155, rue Anatole France
92593 LEVALLOIS PERRET CEDEX
Tél: +33 (0)1.41.34.11.22
Fax: +33 (0)1.41.34.11.33
www.ikosconsulting.com

H.E. António Guterres
Secrétaire général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Fait à Levallois-Perret, le 08/11/2022

Objet : Lettre de renouvellement de l'engagement au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire général,

Nous avons l'honneur de vous confirmer qu'IKOS CONSULTING renouvelle son soutien envers le Pacte Mondial des Nations Unies et ses dix principes concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous renouvelons notre volonté d'intégrer ces principes dans notre stratégie d'entreprise, sa culture, ses processus quotidiens et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Nous souhaitons également maintenir la réintégration d'IKOS CONSULTING INC. dont le siège se situe à New-York.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise pour soutenir la mise en œuvre des 10 principes et de s'engager auprès du Global Compact. Soutenant la responsabilité publique et la transparence, nous nous engageons donc, par conséquent, à publier nos progrès annuellement à compter de notre date d'adhésion en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact des Nations Unies.

Conscients des défis à relever et pour être à la hauteur de ses ambitions, nous nous inscrivons chaque jour, en ce sens, dans une démarche d'amélioration continue dont l'implication de tous est primordiale. Nous nous engageons également à partager les informations auprès de nos parties prenantes.

Meilleures salutations,

M. CHELLY Serge
CEO IKOS CONSULTING

IKOS Consulting SAS au capital de 103 759,50 Euros - Immatriculation 485 365 886 R.C.S. NANTERRE
Siret n°485 365 886 00020 - TVA intra-communautaire FR 18 485 365 886

Période couverte par la présente lettre : Novembre 2022-Novembre 2023 pour IKOS CONSULTING

2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE IKOS

2.1 Notre vocation

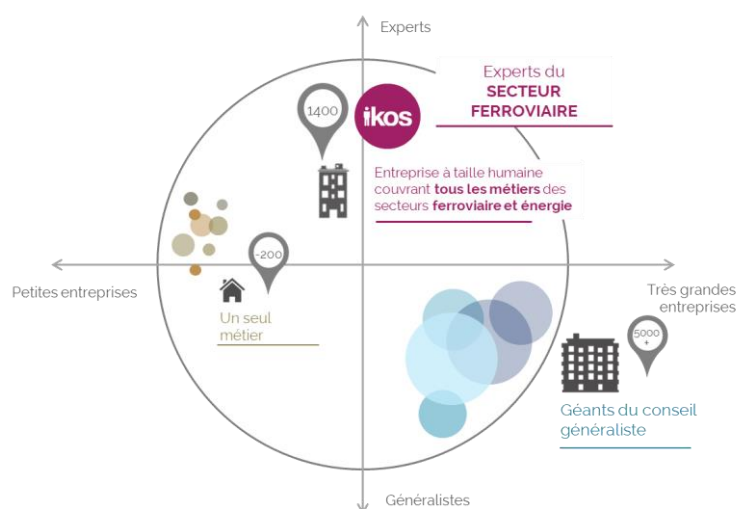
IKOS, société de conseil spécialisée dans les secteurs du ferroviaire et de l'énergie a été créé en 2005 par deux ingénieurs expérimentés de l'industrie ferroviaire. Capable d'intervenir tout au long du cycle de vie d'un projet, le champ d'intervention d'IKOS s'étend des études de conception aux phases de développement et de qualification, en passant par la gestion, le suivi et la coordination de projet.

IKOS est l'entreprise de référence dans le secteur ferroviaire profitant d'une expertise reconnue auprès des différents acteurs du domaine en France et à l'International.

IKOS a été créé avec une double volonté :

- **Être un accélérateur de performance et d'innovation pour ses clients :**
 - ♦ En proposant des solutions innovantes, uniques et personnalisées,
 - ♦ En améliorant la compétitivité de ses clients grâce à son intervention au cœur de leurs projets stratégiques,
 - ♦ En les accompagnant sur l'ensemble du cycle de vie de leur projet,
 - ♦ En se positionnant comme acteur spécialisé et de proximité, offrant ainsi une alternative de qualité en se différenciant des autres acteurs dominant le marché.
- **Être un accélérateur de carrière pour nos consultants :**
 - ♦ En leur offrant la possibilité de construire une carrière sur-mesure,
 - ♦ Grâce à un processus d'accompagnement de carrière personnalisé, dynamique et équitable,
 - ♦ Grâce à une culture d'entreprise basée sur l'humain qui s'appuie sur des valeurs communes et qui permet à chacun de s'épanouir au sein d'IKOS.

IKOS est composé à ce jour de 1400 salariés répartis sur 13 pays et 25 bureaux. Le périmètre d'intervention d'IKOS est mondial.



1

Figure 1 : Une position de leader reconnue

2.2 Notre positionnement

IKOS, société de conseil et de hautes technologies, développe un savoir-faire dans l'assistance à la réalisation et à la conduite de projets à forte valeur ajoutée technique dans le secteur du ferroviaire et de l'énergie.

Notre expertise ferroviaire couvre les métiers suivants :

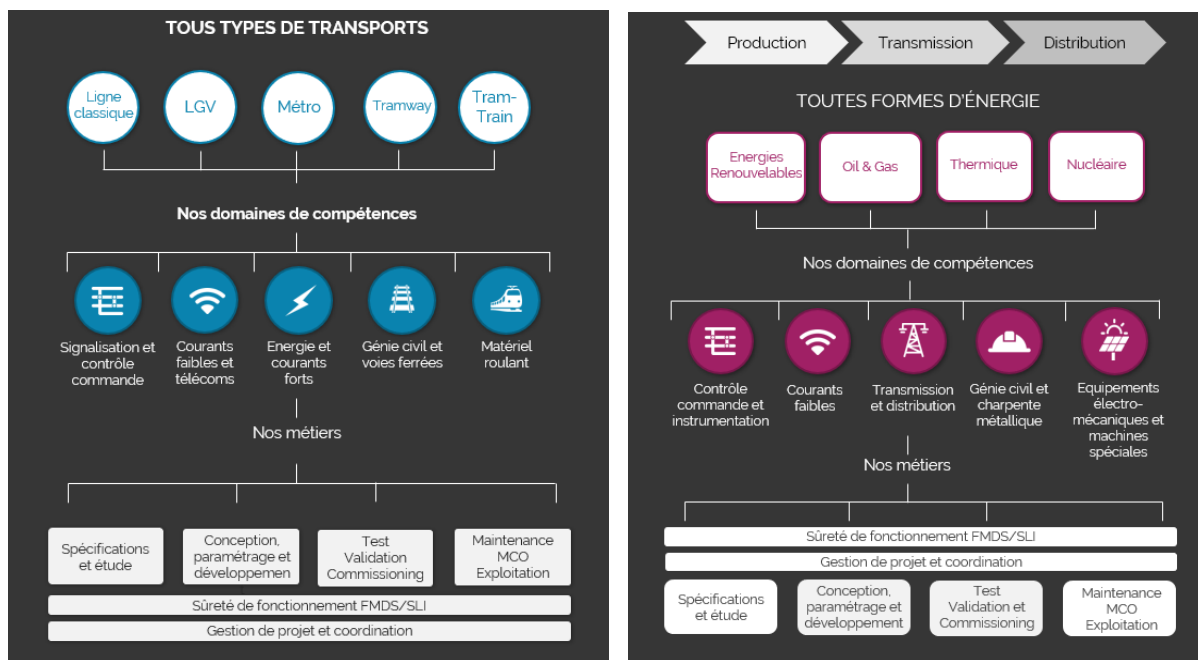


Figure 2 : Domaines de compétences IKOS (Ferroviaire & énergie)

2.3 Nos valeurs

IKOS Consulting est une aventure humaine qui s'appuie sur des valeurs fortes :



RESPECT



PASSION



EXCELLENCE



ESPRIT D'ÉQUIPE

La passion pour les nouvelles technologies et la recherche continue de l'innovation nourrit quotidiennement le travail de toute une équipe.

L'esprit d'équipe, valeur fondamentale pour une société de conseil comme IKOS, fait naître et se réaliser nos projets. Nous formons une équipe soudée et solidaire, unie autour d'un même objectif : notre développement.

Le respect de l'Homme, des valeurs, de l'équité, de la diversité, associés à la confiance et à l'estime réciproque permettent de mieux gérer les carrières et d'envisager ensemble l'avenir sur le long terme.

L'excellence s'exprime par la recherche au quotidien de hautes performances et de résultats élevés. C'est avec ce souci de perfection et de perfectionnement qu'IKOS se développe durablement.

Ces valeurs représentent le socle de notre projet d'entreprise et les piliers de notre cohésion.

C'est grâce à elles que nous sommes en mesure de transmettre et de partager ces valeurs au sein de nos équipes pour :

- Un recrutement de qualité constante,
- Un suivi des consultants sur mesure,
- Une formation continue en interne.

Par nos valeurs, nous transformons les ambitions de chacun de nos salariés en succès partagé.

3. PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT ET DEMARCHE RSE D'IKOS

La volonté d'IKOS est de s'engager en matière de développement durable en assumant ses responsabilités sociales, sociétales et environnementales. Dans cette optique, IKOS a mis en œuvre une politique RSE basée sur 3 piliers et 9 engagements.

Figure 3 : Politique RSE IKOS

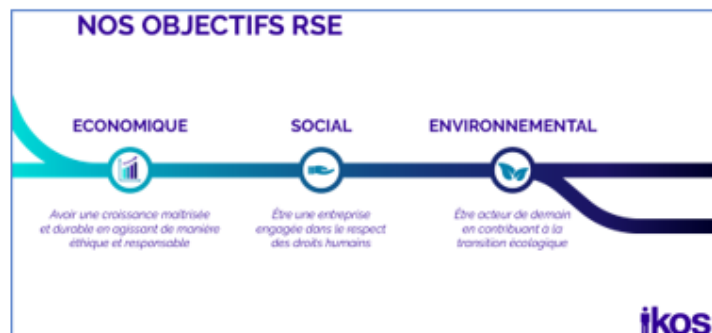


POLITIQUE RSE

Notre engagement en matière de Développement Durable

IKOS, partenaire de confiance de ses clients, dont les valeurs sont la passion, le respect, l'esprit d'équipe et l'excellence, est consciente de sa responsabilité sociétale et de son impact mondial. C'est pourquoi, nous souhaitons intégrer les considérations sociales et environnementales dans nos prises de décisions. Ainsi nous contribuerons au développement durable, de manière transparente et en communiquant auprès des parties intéressées.

Notre politique a été construite selon les 3 piliers et les 9 engagements suivants :



ECONOMIQUE



1. Assurer des achats responsables et durables en respectant la politique mise en place au sein du Groupe IKOS
2. Assurer la pérennité financière via des pratiques loyales en matière de commercialisation et de contrats
3. Maintenir le respect du système interne de lutte contre la corruption

SOCIAL



4. Promouvoir l'esprit collaboratif et permettre le développement des compétences et des connaissances de l'ensemble de nos salariés
5. Maintenir notre mobilisation pour assurer la sécurité, santé et bien-être au travail de nos salariés
6. Être engagé dans le respect des Droits de l'Homme en prônant l'équité et la diversité

ENVIRONNEMENTAL



7. Limiter nos impacts environnementaux en diminuant notre empreinte carbone et en réduisant notre gaspillage énergétique
8. Participer au développement local
9. Partager les bonnes pratiques écologiques et environnementales des activités professionnelles comme personnelles

Fait le 07/06/2022

La démarche RSE d'IKOS vit à travers et s'articule autour de 5 éléments clés :

- La Politique RSE qui définit les grands objectifs d'IKOS en matière de développement durable
- L'analyse de risques RSE de l'entreprise qui permet à IKOS d'analyser ses forces et faiblesses et d'adapter ses actions RSE en conséquence
- Les indicateurs de performance RSE qui permettent de mesurer l'efficacité de notre démarche RSE par rapport aux objectifs qu'IKOS s'est fixé
- Les outils et actions de sensibilisation aux sujets RSE d'IKOS (Annexes RSE, e-learning en cours de création, Newsletters RSE et événements / team buildings RSE)
- La liste d'actions RSE

3.1 Droits de l'Homme

Principe n°1 : Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.

Principe n°2 : Veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme

Le respect des droits d'Homme est au centre des préoccupations d'IKOS.

IKOS est soucieux d'offrir à l'ensemble de ses collaborateurs, une évolution professionnelle positive et enrichissante.

L'entreprise s'engage à offrir à tous ses employés, sans discrimination aucune et dans tous les pays où l'entreprise est implantée, un environnement de travail :

- Respectueux de l'individu, sa dignité et ses droits fondamentaux, individuels et collectifs (bien-être, santé et sécurité au travail ; liberté syndicale ; liberté d'expression et respect de la vie privé)
- Qui promeut l'égalité des chances et lutte contre toute forme de discrimination
- Où la protection des données personnelles et confidentielles des parties prenantes est assurée.

Le code de conduite d'IKOS est fondé sur les valeurs partagées. Il s'organise autour de cinq thèmes qui fédèrent les principes généraux auxquels doit se référer tout employé IKOS :

- Travailler ensemble dans un esprit d'équipe et de respect mutuel,
- Travailler avec les clients dans un souci permanent d'excellence,
- Agir avec une parfaite intégrité professionnelle et dans le respect du secret professionnel,
- Rester objectif,
- Capitaliser et préserver le savoir-faire d'IKOS.

L'objectif permanent d'IKOS est de créer un climat de confiance qui permet à chacun de s'épanouir au sein d'une équipe soudée et solidaire.

« Nous nous engageons à communiquer dans un esprit d'ouverture et de sincérité. Nous privilégions également les valeurs essentielles d'intégrité, de respect mutuel et d'équité. Nous considérons l'expérience et la diversité culturelle comme des atouts. Enfin, nous nous estimons mutuellement et œuvrons en faveur d'un environnement libre de toute forme de discrimination, d'intimidation ou de harcèlement. ».

3.1.1 La diversité

La diversité est un sujet essentiel. IKOS favorise le pluralisme et la non-discrimination au travers de ses recrutements et de sa gestion des carrières.

IKOS connaît une croissance importante chaque année. Les ingénieurs embauchés sont issus de parcours divers (écoles d'ingénieurs et universités). La diversité des équipes, qui se traduit également par la représentation de **34 nationalités en 2022 sur IKOS CONSULTING et 9 nationalités différentes sur IKOS CONSULTING INC. en 2020 et 2021**, est une des richesses et une des forces du groupe.

Le métier d'ingénieur attire encore aujourd'hui majoritairement des hommes. La répartition homme/femme au sein d'IKOS reflète bien cette tendance. Cependant la proportion de femmes chez IKOS a augmenté et est aujourd'hui d'environ **24% sur IKOS CONSULTING et 18% sur IKOS CONSULTING INC. en 2021**.

IKOS a mis en place une procédure pour le changement de statut au sein de son système et **100%** des changements de statuts entrepris en 2020 et 2021 ont été obtenus.

En Octobre 2021, IKOS a signé la Charte de l'ingénierie pour la mixité (femmes/hommes) SYNTEC. De part cet engagement, IKOS se mobilise pour faire connaître les métiers de l'ingénierie auprès des jeunes filles et continue à veiller à une égalité de traitement entre les femmes et les hommes tout de long de leur carrière au sein de l'entreprise.



3.1.2 L'insertion professionnelle

IKOS souhaite être un réel acteur de l'insertion professionnelle et de permettre à des personnes éloignées de l'emploi d'avoir accès aux offres et opportunités au sein de l'entreprise.

Afin de s'améliorer en continu sur ce sujet, IKOS a nommé différents « référents insertions » qui ont pour mission de se renseigner et de réaliser une veille à propos de l'insertion professionnelle et de proposer à la direction des pistes pour permettre à IKOS d'être plus visible et d'attirer des personnes en situation désinsertion ainsi que de sensibiliser le reste de nos employés sur ces sujets.

L'insertion des personnes handicapées

Depuis plusieurs années, IKOS s'engage à favoriser le travail des personnes handicapées.

IKOS a mis en place les actions suivantes en faveur de l'insertion des personnes handicapées :

- Le recours à de la sous-traitance pour de l'assistance opérationnelle administrative via des entreprises d'insertion ou entreprises adaptées

- Commandes de fournitures auprès de l'entreprise « LE CHENE » qui emploie des personnes porteuses de handicaps,
- Non-discrimination à l'embauche avec des postes ouverts aux personnes en situation de handicaps,
- L'emploi de salariés handicapés **(1-5% en 2021 sur IKOS CONSULTING & IKOS CONSULTING INC.)**

IKOS cherche en permanence des axes d'amélioration afin de mettre en adéquation ses besoins avec l'insertion des personnes handicapées dans le milieu professionnel.

L'insertion des seniors

A niveau égal de compétences, IKOS traite les candidatures de travailleurs de 50 ans et plus avec une attention particulière. D'un point de vue gestion des carrières, tous les salariés IKOS, quel que soit leurs âges, ont accès à la formation et aux entretiens de carrière avec leurs services hiérarchiques.

IKOS présente un pourcentage de recrutements de salariés de 50 ans et plus par rapport au nombre total de recrutement d'environ **3% en 2021 sur IKOS CONSULTING INC.** par exemple.

L'insertion des jeunes

IKOS engage également des partenariats avec de nombreuses écoles comme par exemple l'ESTACA ou encore l'ICAM.



60 Stages en 2022
13 VIE en 2022

Embauche de **63%** des stagiaires
en **2022 sur IKOS CONSULTING.**

Participation à **30 forums**
écoles en 2022

IKOS, certifié ISO 9001 version 2015, a mis en place un système de management de la qualité dont l'un de ses piliers de référence est l'amélioration continue. IKOS prend donc en compte la diversité des points de vue y compris lorsqu'ils remettent en cause sa propre analyse et est à l'écoute de l'ensemble de ses salariés.

3.2 Normes internationales du travail

Principe n°3 : Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective

Principe n°4 : Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

Principe n°5 : Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Principe n°6 : Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi

3.2.1 Notre politique d'emploi

La politique salariale d'IKOS se veut juste et cohérente.

La Direction d'IKOS prône l'équité et valorise l'implication et la performance. Il est important de souligner que tout le développement d'IKOS s'est fait en croissance organique jusqu'en 2021. Cela démontre ainsi notre capacité à recruter mais aussi à fédérer autour de ce projet de société qu'est IKOS.

En plus de notre processus de recrutement sélectif, ce dernier passe également par des partenariats avec des écoles telles que l'ICAM, ESTACA, l'ENSAM, etc.



Figure 4 : Exemple de partenariat école avec l'ICAM

99% de CDI sur IKOS CONSULTING
100 % sur IKOS CONSULTING INC.
en 2022

29 ans de moyenne d'âge
en 2022 environ

3.2.2 L'intégration de nos salariés

IKOS met en place un parcours d'intégration pour favoriser le bien-être en entreprise.

Une fois la signature du contrat effectuée avec la Direction d'IKOS, le salarié est reçu par une chargée RH IKOS afin de :

- Lui présenter le code de conduite d'IKOS dont l'objectif de celui-ci est de fournir le cadre déontologique sur lequel nos équipes fondent leurs comportements et leurs actions. Ancré dans nos valeurs et nos convictions, il est le socle de toutes nos décisions.

- Lui présenter le fonctionnement administratif d'IKOS notamment grâce au livret d'accueil qui présente certains aspects comme l'utilisation de la boîte email IKOS, la mutuelle, la visite médicale, la politique des frais professionnels, le suivi mensuel des jours d'activités, les différentes étapes du suivi de projet, le règlement intérieur, la charte informatique, les demandes de congés, les coordonnées de l'équipe RH et Qualité/Sécurité, la cooptation, la participation aux événements IKOS etc.

- Lui remettre les cadeaux d'intégration faisant partie du « Pack de bienvenue IKOS » (Tee-shirt, clé-usb, stylo, sac à dos, surligneur).

Le salarié est également reçu par le service Qualité/Sécurité pour réaliser son accueil sécurité :

- Remise du livret d'accueil environnement, santé et sécurité au travail ;
- Présentation des conduites à tenir en cas d'urgence et au quotidien,
- Présentation des principaux risques ainsi que leurs moyens de prévention.

De plus, le service des ressources humaines réalise pour chaque consultant un bilan d'intégration au terme de ses deux premiers mois dans l'entreprise.

Le bilan d'intégration un mois après leur embauche permet de donner la parole au consultant individuellement afin d'évaluer leur degré de satisfaction (projet et IKOS), d'écouter leurs souhaits d'évolution (partie plus détaillée dans le bilan annuel) et leurs suggestions d'améliorations et de participation à la vie d'entreprise.

Ce bilan d'intégration permet également à l'entreprise de s'assurer que le salarié s'est bien adapté à la culture de l'entreprise et se sent bien au sein de la société.

3.2.3 Le développement des compétences et des connaissances

La vocation d'IKOS est de développer les compétences de ses consultants, de leur proposer des parcours de carrière adaptés à leurs souhaits et à la tendance du marché.

IKOS LAB, pôle R&D d'IKOS est au cœur de ce processus de capitalisation du savoir-faire et de partage de la connaissance. Son rôle est également d'être un incubateur d'idées et de capitaliser sur les méthodes, les outils et l'état de l'art dans le domaine du ferroviaire et de l'énergie.

Le système de la gestion de la connaissance

Partager la connaissance : Knowledge Management System (KMS)

IKOS a développé son propre système de gestion des connaissances pour optimiser les performances et la qualité. Ce processus est le résultat d'un travail de 3 ans entre différents services au sein d'IKOS (IKOS Lab, management de la qualité, RH, business units).

L'objectif de cet outil de Knowledge Management (KMS) est d'évaluer le niveau de compétences de nos consultants dans tous les domaines couverts par nos offres.

L'un des objectifs de ce KMS est donc de **pouvoir identifier l'expertise adaptée aux besoins de nos clients en fonction de leurs compétences et de leurs expériences.**

Nous comptons également utiliser cet outil pour affiner nos besoins à un niveau stratégique en fonction de l'adéquation entre les besoins de nos clients et la stratégie de recrutement. La

conception du programme de formations repose également sur les informations fournies par le KMS.

Nous rassemblons toutes les données concernant le niveau de compétences de nos consultants dans une représentation graphique de celui-ci.

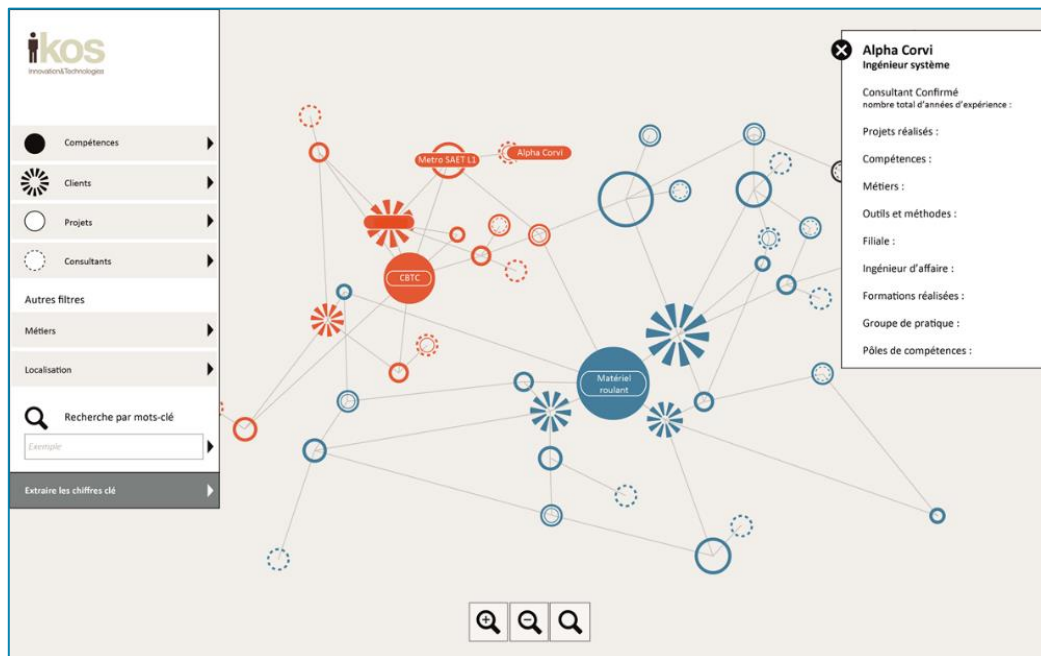


Figure 5 : Extrait du site IKOS KMS

Notre KMS est mis à jour en temps réel à partir des formulaires de projet et des évaluations de compétences que nous collectons auprès de nos consultants.

Les données sont ensuite traitées et analysées afin que nous puissions définir des objectifs et adapter nos stratégies de recrutement et de formations.

Partager la connaissance SINAPSE : support technique en ligne

Accompagner les consultants sur leur lieu de travail est une tâche sur laquelle IKOS consacre des ressources. Comme nous pensons que chaque consultant fait partie d'un ensemble, nous offrons à nos consultants la possibilité de puiser dans les connaissances mondiales que nous possédons chez IKOS. Pour rendre notre base de connaissances accessible à tous nos consultants, IKOS a développé un support technique en ligne via un emplacement privé dédié à nos serveurs.

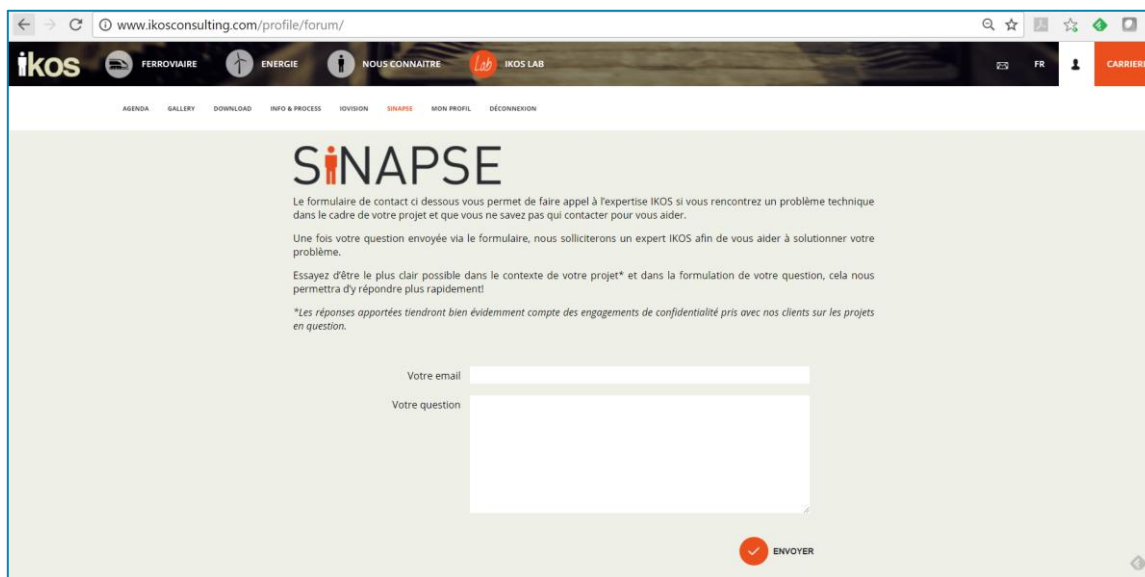


Figure 6 : Extrait du portail SINAPSE

Grâce à leur accès personnel à notre « Espace Consultants » sur le site Web d'IKOS, nos ingénieurs atteignent nos experts internationaux chaque fois qu'un soutien technique est nécessaire (par exemple consultant junior nécessitant un mentorat, consultants seniors travaillant sur des projets transdisciplinaires nécessitant des connaissances sur une expertise qu'ils ne maîtrisent pas).

En accordant à tous ses consultants l'accès à son expertise exhaustive, tout en veillant à ce que la confidentialité et les accords ne soient pas violés, IKOS démontre sa capacité à diffuser à la fois ses connaissances techniques et sa culture d'innovation auprès de ses collaborateurs. C'est grâce à ce positionnement qu'IKOS est en mesure de fournir les meilleurs services possibles à ses clients.

Le temps de réponse est **inférieur à 48h**.

Partager la connaissance : conférences techniques

Les conférences techniques sont des formations dispensées par les ingénieurs IKOS pour les ingénieurs IKOS ayant pour objectif de :

- Former les employés de différents domaines sur un sujet technique spécifique ;
- Permettre aux employés d'échanger et de récupérer un retour d'expérience.



Figure 7 : Conférence technique sur la validation mécanique de structures par calcul

Les conférences techniques sont accompagnées d'un support de formation pour que les consultants n'ayant pas pu participer puissent également être formés. Ces conférences ont lieu plusieurs fois par an sur des sujets techniques variés.

ikos
Innovation & Technologies

July 29th, 2020

Online technical conference
"PTC & Freight Rail Transport Safety"

Presenter: Akshay

Akshay, one of our IKOS engineers specialized in RAMS, presented a technical conference to our US teams on Wednesday.

This conference was conducted online through the **Talentsoft LMS**, our online training platform. **Congrats!**

Certaines de nos conférences sont enregistrées pour être intégrées à notre plateforme de e-learning



Le système de la gestion des formations

IKOS ACADEMY

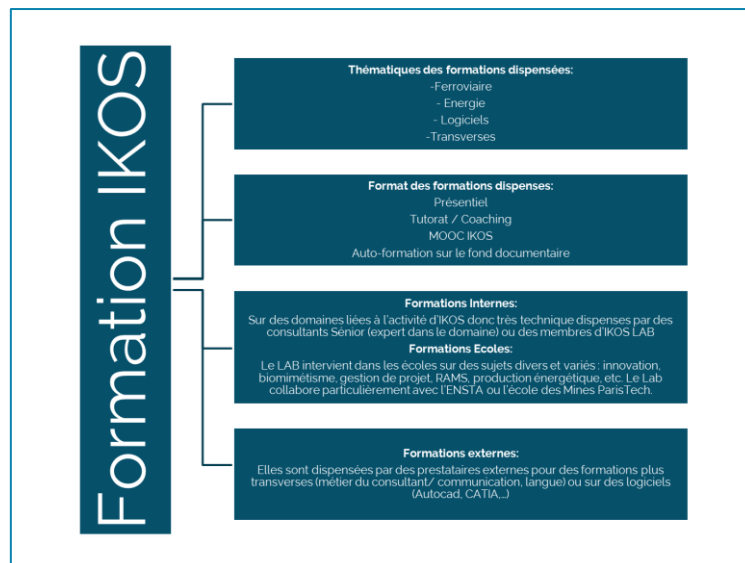


Figure 8 : Présentation d'IKOS ACADEMY

IKOS Lab est en charge des formations techniques internes. L'équipe du Lab s'associe au service RH pour définir les besoins de formations et identifier les experts qui peuvent concevoir et animer des formations de haut niveau.

Focus sur le format Masterclass

La Masterclass est une formation intensive qui permet à un consultant de se perfectionner et de se professionnaliser dans un domaine de compétence spécifique.

Les formateurs qui dispensent des modules de Masterclass sont des experts dans leur domaine.

IKOS propose plusieurs Masterclasses dans plusieurs domaines tels que SIG, ERTMS, RAMS, CBTC.

Focus sur la gestion du fond documentaire

Une bibliothèque technique est disponible dans toutes les filiales d'IKOS regroupant respectivement :

- Support des conférences techniques ;
- Retours d'expérience ;
- Documents de formation ;

Un catalogue répertoriant tous les documents internes est mis à jour et officiellement distribué par l'équipe IKOS Lab. La bibliothèque rassemble plus de 200 documents dans la section Ferroviaire.

Focus sur la formation en ligne

L'année 2020 a été marquée par le lancement de notre plateforme de formation en ligne que nous avons contractée en 2019 avec Talentsoft. Chaque consultant a la possibilité de se former partout

et à tout moment. Notre système de gestion de l'apprentissage, une plateforme de formations en ligne, est la pierre angulaire du parcours de carrière de nos consultants en liant leurs souhaits de formations à leur profil de compétences acquises.

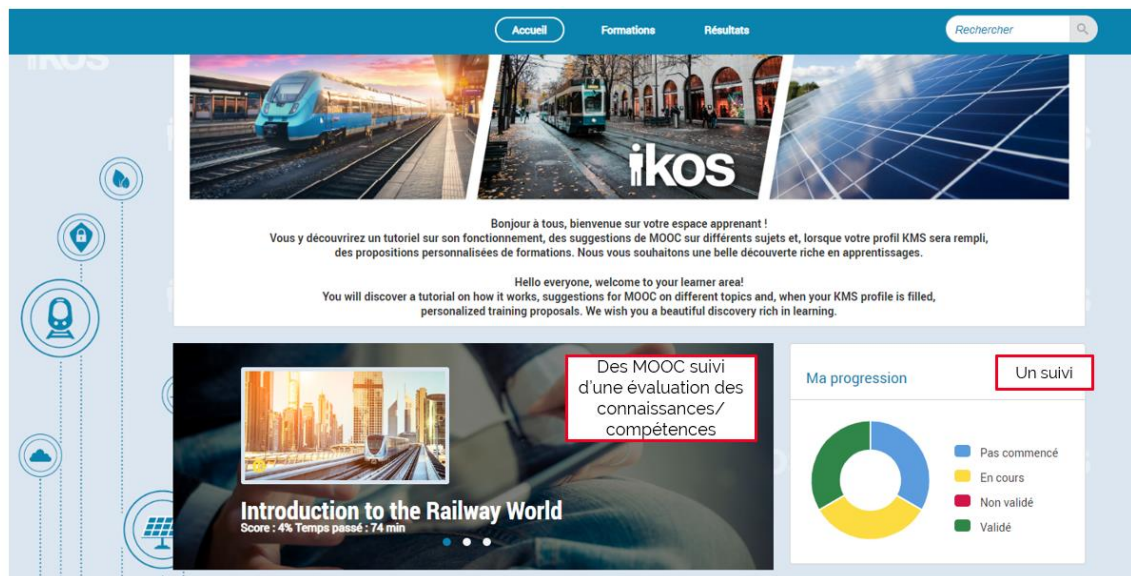


Figure 9 : Architecture pour le contenu de la bibliothèque IKOS

Chiffres clés

Environ **66%** des salariés sont formés tous les ans et **85%** des salariés sont formés tous les 2 ans

Catalogue de + de 200 formations techniques internes créées par IKOS

75 consultants formateurs

3.2.4 La gestion des carrières



100% des salariés IKOS bénéficie d'un entretien annuel d'évaluation, à date anniversaire, afin de fixer un programme annuel (objectifs, développement d'une conférence technique, etc.). L'évolution de salaire est également fixée pendant ce bilan.

De plus, un plan de carrière personnalisé est mis en place afin de définir les perspectives de carrières et les objectifs à mettre en place et permettre au consultant de les atteindre.

L'internationalisation est une valeur clé pour IKOS afin d'assurer notre développement à

l'étranger, de relever les défis de la concurrence mais aussi de répondre au désir d'évolution de nos salariés.

Si la mobilité internationale accompagne la croissance du groupe, elle s'inscrit également dans notre logique de gestion de carrière et de développement des talents. Un projet de mobilité internationale est une aventure extraordinaire pour nos salariés et notre rôle consiste à faire en sorte qu'elle soit vécue comme telle.

Nous assurons le **confort des salariés partant en mobilité en France ou à l'international** par :

- Un briefing de départ concernant les situations des pays d'accueil,
- Un accompagnement sur le plan financier (coût de vie, logement, transport, voyages de détente etc.),
- Des fiches pays récapitulatives (sécurité sociale, fiscalité, démarches administratives etc.),
- Des formations linguistiques en fonction du contexte.



Dès le premier entretien de recrutement, le candidat est automatiquement interrogé sur la zone de mobilité géographique souhaitée afin d'anticiper ses souhaits d'évolution et tout mettre en œuvre pour les réaliser.

Chez IKOS, aucune mobilité n'est imposée. Les détachements à l'étranger résultent d'une volonté du salarié et sont le fruit d'une discussion réfléchie entre la Direction, le service des Ressources Humaines, le manager et le salarié.

Si IKOS est actuellement implanté dans 11 pays, les perspectives de mobilité offertes à nos salariés dépassent très largement le périmètre du Groupe. En effet, les opportunités internationales dépendent en grande partie des projets de nos clients, eux-mêmes positionnés à l'international.

Nos consultants ont pu vivre de ce fait des détachements aux destinations variées, telles que Hong-Kong, l'Afrique du Sud, le Kenya, le Liban, l'Algérie, le Maroc, Israël etc.

De la même manière, la responsable mobilité internationale veille à la bonne mise en œuvre des démarches liées à la mobilité et s'assure de la bonne évolution, tant professionnelle que personnelle, des salariés.

3.2.5 La gestion de la santé et de la sécurité

Chez IKOS, la santé et la sécurité des salariés ainsi que l'impact de l'entreprise sur l'environnement sont des enjeux pris au sérieux et prioritaires sur chaque projet.

IKOS a un système de management de l'Hygiène, la Sécurité et de l'Environnement (HSE) basé sur le référentiel MASE afin de :

- Assurer les meilleures conditions de travail possibles pour ses employés,
- Préserver la santé et l'intégrité physique et psychologique de ses employés,
- De sensibiliser et responsabiliser ses salariés aux enjeux du développement durable, notamment vis-à-vis de des Droits de l'Homme, des conditions de travail, de la sécurité et de l'environnement.

Le Système HSE d'IKOS est défini dans une politique et un manuel HSE génériques qui définissent les objectifs et engagements HSE de l'entreprise ainsi que les exigences du Système HSE. Celles-ci sont basées sur :

- Les risques identifiés dans le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) de l'entreprise
- Les conditions et environnements de travail de l'ensemble des salariés
- Les risques identifiés pour chaque projet

- Les facteurs pouvant influencer sur le bien-être des employés
- Les remarques éventuelles du CSE

En l'occurrence, afin d'assurer la sécurité des employés lors de leur missions chez des clients, les actions suivantes sont mises en œuvre systématiquement sous la responsabilité du Manager IKOS et du département HSE:

- **Le règlement intérieur**

Le règlement intérieur est remis à chaque employé lors de son intégration et définit les règles en matière d'hygiène, sécurité et de discipline. En particulier, il définit également l'interdiction de consommation de produits psychoactifs (alcool, produits illicites) sur les lieux de travail ainsi que l'interdiction de l'arrivée sur les lieux de travail en état d'imprégnation et l'interdiction de la consommation de ces produits en dehors du contexte professionnel s'il est incompatible avec l'exercice des fonctions en toute lucidité.

- **Accueil HSE dispensé à tous les employés** : Il permet de présenter les exigences du Système HSE d'IKOS, de sensibiliser les employés aux risques génériques et d'expliquer le principe des Plans de Prévention (PDP) ou Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS), de clarifier les procédures pour les besoins en EPI, formations et habilitations spécifiques, de préciser les procédures de remontées d'information et d'accidents ou presque-accident, ainsi que de définir les attentes d'IKOS vis-à-vis de ses employés en matière d'HSE. De plus, une sensibilisation sur les actions à suivre en cas d'accident sont rappelées (Protéger, Alerter, Secourir) et un rappel concernant la consommation de produits psychoactifs (en adéquation avec le règlement intérieur), notamment les médicaments qui altèrent la vigilance. A la fin de cet accueil HSE, une attestation est signée par l'employé et le représentant HSE.

- **Analyse de risques de coactivité**

Lors du démarrage d'un consultant sur un projet, IKOS établit avec le client le plan de prévention qui informe des risques et des moyens de préventions liés au site et à l'activité de son client et de toutes les coactivités présentes. Pour les chantiers le nécessitant, un PPSPS sera établi.

Ces documents sont signés par le client, un responsable IKOS ayant délégation de signature ainsi que le salarié concerné si cela est prévu par les PPSPS ou Plan de prévention. Si celle-ci n'est pas prévue, IKOS s'assure de la prise en compte de ces documents par le salarié par la signature d'un accusé de réception.

La veille de la validité des PDP et des PPSPS est réalisée par le département HSE.

- **Analyse des besoins et organisation des Equipements de Protection Individuel (EPI)**

En fonction des risques identifiés pour le projet, les EPIs adéquats sont organisés et donnés aux employés. Ceux-ci sont sensibilisés au besoin de vérifier à chaque usage le bon état de leur EPI avant leur utilisation. Pour les EPIs nécessitant des vérifications périodiques par des personnes habilitées, une veille est réalisée par le département HSE.

- **Analyse et organisation de besoins d'habilitations/autorisations spécifiques** :

dès l'offre et tout au long du projet, les managers IKOS analysent les besoins spécifiques du projet pour les activités à haut risque ou autres activités nécessitant une compétence particulière, par exemple : Autorisation de déplacement dans les emprises ferroviaires, Habilitation électrique, Habilitation de travail en hauteur, Sauveteur Secouristes du Travail (SST) etc...

En fonction du besoin, une visite médicale renforcée est organisée.

La veille des aptitudes physiques (et psychologiques si applicable) est réalisée par le département des Ressources Humaines.

La veille du maintien des compétence et besoins de recyclage est réalisée par le département HSE.

Le Système de Management de la HSE IKOS fait partie du Système de Management Intégré IKOS qui est qualifié ISO 9001 : 2015. A ce titre, il est soumis aux procédures de gestion de non-conformités, d'actions correctives et préventives ainsi qu'aux revues de processus et audits internes. Cela permet d'assurer l'amélioration continue de ce système.

3.2.6 Le bien-être au travail

IKOS anime également [une vie d'entreprise dynamique](#) en organisant des réunions trimestrielles, des séminaires, des afterworks, des midis sportifs et des soirées de fin d'année. La réunion de fin d'année permet de célébrer les différents évènements importants de l'année et de se divertir.

IKOS organise également divers évènements afin de fédérer l'esprit d'équipe : des cours de cuisine, de photographies, des Escapes Game, des évènements sportifs, etc.

IKOS réalise régulièrement des enquêtes Qualité de Vie au Travail afin d'évaluer la satisfaction des employés par rapport à leurs conditions de travail et de faire progresser la qualité d'emploi et la performance de l'entreprise.



IKOS a également pour perspective de proposer des sessions de bénévoles en groupe auprès de communautés locales.

3.2.7 Liberté syndicale

IKOS respecte et valorise la liberté syndicale, droit fondamental des employés, encadré par le Code du Travail, la Constitution française, la Convention de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs et la Convention européenne des droits de l'Homme.

Par conséquent, chaque salarié IKOS est libre de défendre ses droits et intérêts par l'action sociale et d'adhérer librement au syndicat professionnel de son choix s'il le souhaite, sans discrimination aucune sur son activité professionnelle.

Un Comité Social et Economique est en place dans différentes filiales du groupe en adéquation avec les lois locales afin d'assurer la représentation du personnel dans l'entreprise, de promouvoir la santé, sécurité et conditions de travail dans l'entreprise et de présenter à la direction les réclamations individuelles ou collectives en matière de :

- Salaire,
- Application du code du travail et autres dispositions légales concernant la protection sociale notamment,
- Conventions et accords applicables dans l'entreprise.

3.3 Environnement

Principe n°7 : Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement

Principe n°8 : Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe n°9 : Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

IKOS, par son positionnement sur des projets exclusivement ferroviaires ou énergies vertes, est fondamentalement un acteur engagé en faveur de la préservation de l'environnement. De plus, IKOS est conscient de l'impact de ses activités sur l'environnement et a mis en place une démarche pro-active afin de mesurer cet impact et de pouvoir mettre en place des actions ciblées visant à diminuer son empreinte carbone sur le long terme.

Plusieurs actions ont déjà été réalisées et d'autre sont en cours ou prévues sur notre plan d'action d'amélioration RSE.

3.3.1 Déplacements

Selon la politique d'IKOS, tout déplacement professionnel doit se faire de préférence en transport en commun. L'usage de la voiture est réservé aux lieux non desservis par ceux-ci ou difficilement accessibles.

Grâce au plan d'accès multimodal, IKOS met à disposition des informations sur les transports collectifs (lignes, arrêts, horaires, itinéraires, etc.). Nous encourageons également l'usage des transports collectifs pour les déplacements professionnels dans les accueils de nos salariés (environ 68% de nos salariés prennent les transports en commun en 2021). Des accueils HSE sont également réalisés au sein d'IKOS, permettant de sensibiliser les salariés à l'usage des transports collectifs.

Afin de favoriser cette politique, les cartes de transport en commun sont indemnisées à hauteur de 50% en France et à 100% aux Etats-Unis.

Concernant la location de véhicule, cette politique incite les salariés à utiliser des véhicules de catégorie A, moins lourds et moins émetteurs de CO₂.

De plus, IKOS encourage l'usage du vélo pour se rendre au travail. C'est pourquoi, sont remboursés, depuis début 2018, les frais kilométriques pour l'utilisation du vélo. Cette indemnité kilométrique vélo vise à encourager l'utilisation de ce mode de transport via la prise en charge d'une partie des frais d'entretien et de renouvellement du vélo. Cette indemnité est uniquement pour les trajets

domicile/travail et est valable pour tous types de vélos (classiques ou électriques). Les trajets sont également couverts par l'assurance civique du salarié. IKOS met à disposition des vestiaires et douches pour les cyclistes. La société offre également un gilet orange « IKOS » et un casque sur demande pour inciter à l'usage des vélos.

IKOS anime une vie d'entreprise dynamique en organisant des réunions trimestrielles et des soirées de fin d'années. Lors de ces réunions, le covoiturage est favorisé via les échanges entre les différents salariés d'IKOS. IKOS promulgue ce mode de transport.

La mise en place du télétravail au sein d'IKOS permet également de réduire la production de CO2 émis lors des déplacements.

3.3.2 Papier et impressions

Toutes les impressions lancées au sein du parc informatique d'IKOS sont principalement paramétrées en recto/verso et encre noire. IKOS a également mis en place un système de badge afin de limiter les impressions et assurer un maximum de confidentialité.

Des actions de sensibilisation sur les usages numériques responsables des employés sont réalisées pour les inciter notamment à limiter les impressions inutiles de mails grâce à une « signature verte » ou encore les documents numérisables.

IKOS CONSULTING a également mis en place au sein de ses bureaux des livraisons hebdomadaires de fruits de saison et de fruits secs afin de favoriser le développement local.



IKOS CONSULTING adhère depuis Septembre 2020 au recyclage certifié de ses locaux via les Joyeux Recycleurs.

Pour chaque kilo collecté, les joyeux recycleurs reversent 5 centimes d'euro à l'association Ares Atelier. Cette association aide à l'insertion de personnes en situation d'exclusion en leur offrant un travail temporaire et un accompagnement social.

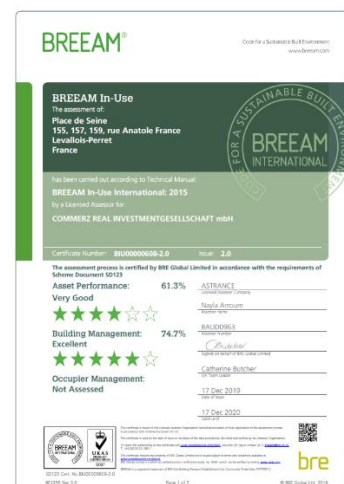


Figure 10 : Certificat BREEAM Bâtiment IKOS CONSULTING

IKOS est actuellement en train de d'évaluer des types de recyclages complémentaires pour nos bureaux.

IKOS CONSULTING a également mis en place une machine à café à grain au sein de ses locaux afin de réduire les capsules à café.

3.3.3. Réduction énergétique

IKOS cherche en continu des solutions de réduction énergétique pour ses bureaux, par exemple avec la restriction des horaires d'éclairages des espaces communs ou encore la mise en place de capteurs automatiques à la place d'interrupteurs pour les éclairages des toilettes.

IKOS travaille également avec un ensemble de clients développant également des pratiques RSE.

3.3.4 Fresque du climat

En 2022, IKOS Consulting a commencé à réaliser des campagnes de sensibilisation sur le sujet du réchauffement climatique.

En 2022, 4 Fresques ont été réalisées au sein d'IKOS soit une trentaine d'employés sensibilisés. IKOS compte également 4 animateurs au sein de l'entreprise.



Le retour d'expérience sur cette animation est très positif à la fois pour les employés et pour IKOS grâce aux pistes d'amélioration RSE qui résultent de chaque session de brainstorming de ces Fresques.

IKOS souhaite réaliser plusieurs ateliers de la Fresque du Climat chaque année afin de sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs.

3.3 Performance économique et éthique

Principe n°10 : Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

IKOS s'engage sur la loyauté de ses pratiques, notamment en matière de lutte contre la corruption, de concurrence loyale et d'exemplarité en matière d'engagement RSE sur toute sa chaîne de valeur.

En particulier, IKOS a mis en place différentes actions pour agir contre la corruption sous toutes ses formes et garantir les pratiques de concurrence loyales :

- Contrôle interne des commandes, factures et notes de frais,
- Vérifications des données bancaires et des règlements,
- Limitation du nombre de personnes pouvant engager la société, sélectionner les fournisseurs et signer les contrats.
- Mise en place d'un système de relecture et de validation au sein de son système Qualité.

La mise en place d'une charte d'achats responsables ainsi que d'une notation RSE de nos fournisseurs sont en cours afin d'à la fois communiquer nos attentes RSE à nos fournisseurs et d'identifier les postes d'achats où des alternatives plus alignées avec notre démarche de développement durable doivent être recherchées.

3.4 Communication et sensibilisation RSE

Afin de s'assurer que nos employés ont les connaissances nécessaires à l'application et l'amélioration de notre démarche RSE, plusieurs outils de sensibilisation et de formation RSE sont en cours de préparation, notamment :

- Sensibilisation sur les pratiques loyales et éthiques

- Sensibilisation sur les sujets de discrimination et de harcèlement au travail
- Sensibilisation sur notre impact environnemental
- Sensibilisation sur les achats durables

Des évènements et Team buildings RSE comme la Fresque du Climat (3,3,4) ont commencé à être déployés et d'autres sont en cours de réflexion.

IKOS a également lancé, en interne, les Newsletters RSE en Septembre 2022 afin de sensibiliser les employés sur divers sujets de développement durable selon un calendrier RSE et de les impliquer de façon ludique via des challenges RSE à la fois dans leur vie privée et professionnelle.

ikos LA NEWSLETTER RSE

N°2 - Octobre 2022

L'actualité RSE

La journée internationale de sensibilisation aux pertes et au gaspillage de nourriture est organisée chaque année le 29 septembre par l'ONU. On estime en effet que 17% de la production alimentaire mondiale est gaspillée. Réduire les pertes est essentiel pour assurer la sécurité alimentaire de tous, la **réduction des gaz à effet de serre**, économiser les ressources naturelles (terre, eau, énergie) et améliorer la qualité des aliments.

Le pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire fixe l'objectif de **réduire celui-ci de 50% d'ici l'horizon 2025** en France.

Le challenge d'octobre

Pour la journée mondiale de l'alimentation le **16 octobre 2022**, faites découvrir à vos collègues une cuisine antigaspi !

Mieux CUISINER. Moins JETER !

Comment ? Prenez une photo d'un petit déjeuner antigaspi ou d'un apéro antigaspi (barana bread, chips de peaux de légumes...) et partagez-la-nous !

Les applis qui peuvent nous aider à mieux consommer :

- Too Good To Go** : la plateforme antigaspi française pour acheter à prix réduit des paniers surprises composés des invendus du jour.
- INGO PING** : Une application pour obtenir des recettes en fonction de ce qui vous reste dans votre réfrigérateur ou dans vos placards. Il suffit de cocher, dans l'application, les produits concernés. **4 800 recettes** simples et rapides sont disponibles.
- Geew** : Une application pour donner et récupérer **gratuitement** des objets et de la nourriture autour de vous.

Mes actions au bureau

- ✓ Trouvez les restaurants éco-responsables autour de vous. Vous pouvez privilégier les restaurants engagés autour de vous grâce à deux labels :

- ✓ Prenez un tote-bag et un tupperware pour aller chercher votre déjeuner
- ✓ Prenez des tasses à café réutilisables
- ✓ Vous avez un petit appétit au restaurant ? Demandez un doggy bag !

Le saviez-vous ? Depuis le 1^{er} juillet 2021, les restaurants dans lesquels on peut consommer sur place sont tenus de fournir des contenants réutilisables ou recyclables pour que les clients puissent emporter le reste de leur repas.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT Vous voulez réduire votre impact ? Voici **50 astuces** pour éviter le gaspillage alimentaire.

Vos retours sur le challenge précédent ?

Vous nous avez envoyé vos photos sur votre usage de modes de transport doux alternatif à la voiture ! On remercie Sabine pour sa participation au challenge, relève haut la main !



IKOS, dans un souci de transparence, a pour ambition de communiquer de plus en plus ses progrès et nouvelles actions en faveur de développement durable à ses clients et autres parties prenantes via son site internet et LinkedIn par exemple, d'autres pistes de partage sont en cours de réflexion.

3.5 Amélioration continue

Dans une démarche d'Amélioration continue, IKOS est inscrit au Pacte Mondial des Nations Unies et communique, chaque année, sur les progrès RSE réalisés vis-à-vis des 10 principes des Nations Unies.

IKOS est également inscrit sur ECOVADIS, première plateforme collaborative de notation RSE qui permet de mesurer et d'améliorer en continu la performance RSE d'IKOS.

IKOS a obtenu la médaille de bronze en matière de développement durable. Un ensemble de points d'amélioration nous sont également transmis pour permettre des améliorations. Nous disposons également d'un expert et d'une série d'outils en ligne nous permettant d'engager IKOS dans ce processus d'amélioration continue.